

04375 - 2011

RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENÈVE

ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'une artère sur le territoire
de la commune de Vernier

25 mai 2011

LE CONSEIL D'ÉTAT

Vu la demande du Conseil administratif du 16 novembre 2010 ;

Vu le préavis favorable de la Commission cantonale de nomenclature du 19 avril 2011 ;

Vu le règlement sur les noms géographiques et la numérotation des bâtiments du 8 octobre 2009,

ARRÊTE :

Il est donné le nom de : **passage de l'Eclipse**

au passage pour les piétons situé sous la route de Meyrin à la hauteur du centre commercial de Balexert. Cette dénomination fait référence à la maison des jeunes "L'Eclipse" située à proximité de ce passage et bien connue des jeunes Verniolans et Meyrinois.

Entrée en vigueur de cette dénomination : 1^{er} juillet 2011

Le code voie de cette artère est : 63240

Communiqué à :

CHA	1 ex.
DCTI	1 ex.
DF	1 ex.
DSPE	1 ex.
DIM	1 ex.
FAO	1 ex.



Certifié conforme,

La chancelière d'Etat :